

Les crédits du concours particulier sont délégués, chaque année, par le ministère de l'Intérieur à la Préfecture de Région. La DRAC (conseiller livre et lecture avec, le cas échéant, l'appui de l'architecte conseil attaché au service Livre et lecture du ministère de la culture) apporte son expertise scientifique et technique aux projets et assure la gestion administrative et financière des dossiers.

L'engagement comptable est assuré par la Préfecture de région.

Sommaire

Rappel du dispositif	p. 2
Répartition par département	p. 3-4
Dépenses par habitant	p. 5
Répartition par type d'intervention	p. 6
Répartition par porteur de projet	p. 7

Annexes

Fins de chantier	p. 9-12
Cartographie	p. 13-14
Tableau des opérations 2014	p. 15-16
Evolution des crédits entre 2002 et 2014	p. 17



Médiathèque « La Canopée » (Azay-le-Rideau)
Ouverture en 2014.
© DRAC Centre.

Depuis 2004 le concours particulier des bibliothèques fait l'objet en région Centre d'un règlement écrit approuvé par le SGAR (secrétariat général pour les affaires régionales) et le CAR (Comité de l'Administration Régionale). Ce règlement constitue une sorte d'aide-mémoire conçu dans un esprit de simplification administrative résumant l'essentiel des modalités de soutien. Il rappelle aux collectivités les modalités administratives, les impératifs chronologiques. Il leur donne les règles de calcul du taux de subvention appliquées également pour tous les projets.

Cette gouvernance a permis de présenter chaque année en CAR des programmations financières solides et des projets construits avec les collectivités sur la base stable d'un langage commun.

Les évolutions du concours particulier des bibliothèques, mises en forme dans la circulaire interministérielle MCCE1235052C du 07 novembre 2012, ont conduit à réviser les règlements en vigueur sur trois points majeurs :

- la **suppression du prix plafond** supprime la limitation de l'assiette de la subvention, rendant celle-ci plus proche des réalités concrètes des coûts à la construction.
- l'**intégration** dans l'assiette de calcul de la subvention **des études déjà réalisées**. Ce qui devrait permettre de limiter les surcoûts et les délais générés par des imprévus que les études permettent de mieux cerner.
- **Intégration** dans l'assiette de calcul de la subvention **des dépenses de fonctionnement nécessaires au lancement d'un nouvel équipement**, dépenses consistant, pour l'essentiel dans l'acquisition de documents sur tout support.

La dotation générale de décentralisation (DGD)

Les lois de décentralisation du 7 janvier 1983 et du 22 juillet 1983 ont confirmé la compétence des communes sur les bibliothèques municipales ; les crédits qui leur étaient auparavant consacrés par l'État (investissement et fonctionnement) ont été inscrits dès 1986 au sein de la dotation générale de décentralisation sous la forme d'un concours particulier.

En ce qui concerne les bibliothèques centrales de prêt (BCP), transférées aux conseils généraux par la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983, le dispositif a été, dans un premier temps, légèrement différent puisque les crédits destinés aux dépenses de fonctionnement de ces bibliothèques n'étaient pas inscrits sous la forme d'un concours particulier mais confondus au sein de la dotation générale de décentralisation.

Le dispositif résultant des lois de 1983 et de la loi n° 92-651 du 13 juillet 1992 a été modernisé et simplifié par l'article 141 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006, qui a regroupé dans une seule enveloppe toutes les aides à l'investissement destinées aux bibliothèques municipales et aux bibliothèques départementales de prêt (anciennes BCP devenues BDP en 1992).

Typologie des opérations relevant du concours particulier

Le concours particulier concerne 4 types d'opération :

1/ la construction et/ou l'aménagement mobilier :

On entend par « construction » soit la *création* d'un nouveau bâtiment, soit la *renovation* d'un bâtiment existant (amélioration de la condition du bâtiment et modernisation globales du bâtiment et de ses services), soit sa *restructuration* (travaux lourds sur un bâtiment déjà existant destinés à réorganiser l'espace à de nouvelles fins ou en suivant de nouvelles conceptions).

En matière d'aménagement et équipement, l'acquisition de mobiliers de présentation ou de rangement de documents, l'acquisition d'équipements anti-vol, de matériels techniques, audiovisuels ou de mobiliers d'exposition sont éligibles à une subvention au titre du concours particulier.

2/ l'informatisation :

Sont concernées des opérations telles qu'une première informatisation ; la création de services aux usagers utilisant l'informatique (espace multimédia, matériel spécifique pour les personnes handicapées, ...) ; le renouvellement, modification ou extension de systèmes informatiques de gestion de bibliothèque, 5 ans au moins après l'informatisation précédente.

3/ la numérisation des collections patrimoniales :

La numérisation, le signalement et la diffusion des collections patrimoniales peuvent faire l'objet d'une subvention de l'État au titre du concours particulier des bibliothèques ouvert au sein de la dotation générale de décentralisation. Le patrimoine écrit contribue, en effet, à la construction de l'histoire collective et doit donc faire l'objet de la médiation la plus large auprès de tous les publics de ces établissements. Les opérations de numérisation des collections participent à cette médiation tout en améliorant la conservation des documents anciens, rares ou précieux par la production de documents de substitution.

4/ la mise en place des moyens de fonctionnement

Depuis le décret 2012-717 du 7 mai 2012, explicité par la circulaire interministérielle MCCE1235052C du 07 novembre 2012, le concours particulier s'est ouvert à un quatrième type d'opération : la mise en place des moyens de fonctionnement d'un équipement dans le contexte d'une création, d'une rénovation ou d'une extension. L'acquisition de collections tous supports, de premiers abonnements numériques, les frais de déménagement, d'installation provisoire, de formation peuvent ainsi désormais être financés au titre du concours particulier. Cette nouvelle disposition est opérationnelle depuis 2013.

Chiffres clés 2014

- **45 opérations** subventionnées sur **38 communes**
- **17 378 027 €** = montant total des opérations hors taxe programmées en 2014
- **6 904 781 €** = montant total des subventions État, soit 39,7% du montant total estimé des travaux
- **2 755 061 €** = montant des subventions de l'État pour 2014.
Pour mémoire : 2 531 559 € en 2013 ; 2 599 345 € en 2012.

Répartition des opérations par département

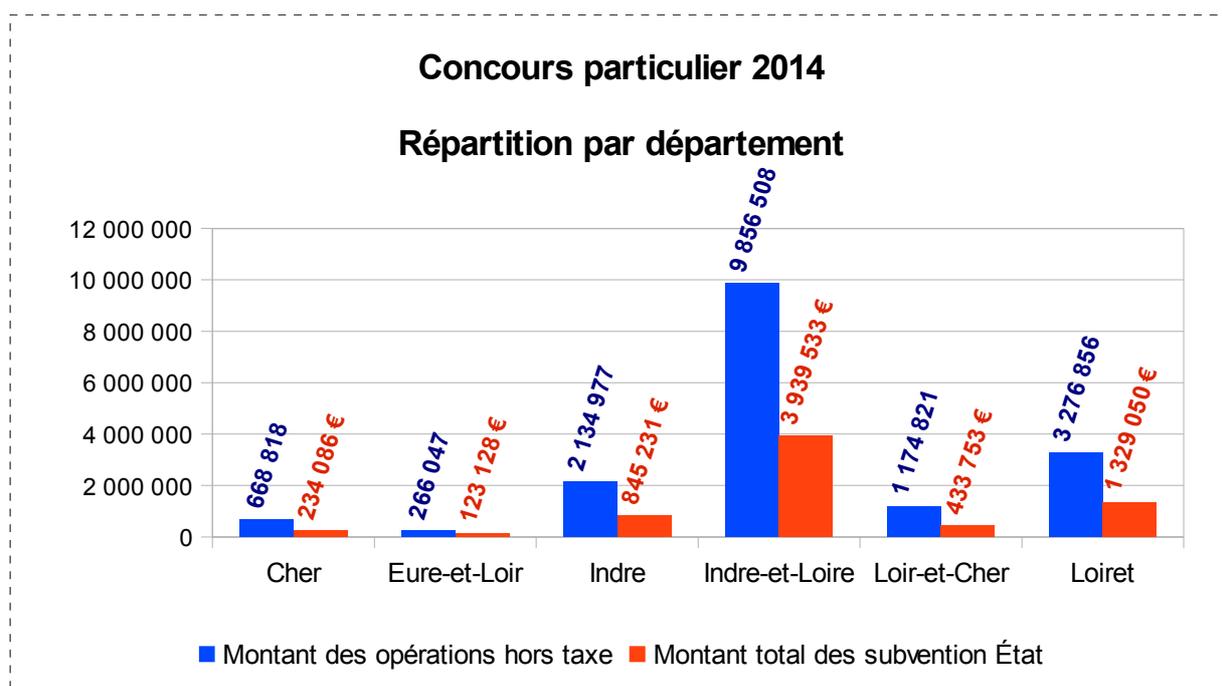
La programmation 2014 accorde une place significative aux zones rurales de la région : Pigny (Cher), Valençay, Azay-le-Ferron, communauté de communes Brenne-Val de Creuse (Indre), Artannes-sur-Indre, Genillé et Luynes (Indre-et-Loire), la communauté de communes de Val d'Or et forêt (Loiret).

Les technologies de l'information et de la communication (informatisation, numérisation) font l'objet d'investissements importants dans les six départements de la région, notamment dans la communauté de communes Brenne-Val de Creuse avec la mise en réseau de neuf bibliothèques.

Parallèlement à la dizaine d'opérations de constructions neuves engagées les années précédentes et qui se poursuivent ou s'achèvent en 2014, plusieurs opérations de rénovation, aménagement, extension sont menées à Saint-Doulchard (Cher), Châteauroux et Déols (Indre), Genillé, Luynes, Tours (Indre-et-Loire), Fréteval, Saint-Firmin-des-Prés, Vineuil (Loir-et-Cher).

Le nouveau dispositif d'aide au « 1er fonctionnement », entré en vigueur en 2013, bénéficie à trois équipements : Azay-le-Rideau et Tours (Indre-et-Loire), réseau communautaire de Beaugency (Loiret).

Quatre sites bénéficient pour la première fois d'une aide au titre du concours particulier : Les Aix-d'Angillon, Morthomiers (Cher), Mainvilliers (Eure-et-Loir), Saint-Firmin-des-Prés (Loir-et-Cher). Plusieurs communes de la communauté de communes Brenne-Val de Creuse font également partie des « nouveaux entrants ».



	Nombre d'opérations / de communes	Coût total opération HT	Montant total subvention État	Subvention État 2014	Part du montant total des subventions / coût opération
Cher	5 / 4	668 818	234 086	129 485	35,0 %
Eure-et-Loir	2 / 2	266 047	123 128	23 128	46,3 %
Indre	9 / 14	2 134 977	845 231	410 720	39,6 %
Indre-et-Loire	13 / 7	9 856 508	3 939 533	1 117 075	37,0 %
Loir-et-Cher	7 / 5	1 174 821	433 753	323 524	36,9 %
Loiret	9 / 6	3 276 856	1 329 050	751 129	40,6 %
Total	45 / 38	17 378 027	6 904 781	2 755 061	39,7 %

Notes :

Coût de l'opération : il s'agit d'un coût objectif déclaré sur devis ou APD. Les aléas techniques peuvent modifier ces coûts initiaux.

Subventions : Lorsqu'une opération se déroule en plusieurs tranches et sur plusieurs années, la subvention fait l'objet de plusieurs versements. Le montant total indiqué dans le graphique correspond par conséquent soit à la subvention totale pour les opérations sur plusieurs exercices, soit au montant de la subvention 2014 pour les opérations à tranche unique.

Le taux de subvention de base correspond à un pourcentage du coût subventionnable hors taxes pour les travaux et pour l'équipement mobilier et matériel. Ce taux de base dépend des disponibilités budgétaires mises en regard du nombre des dossiers retenus par la programmation régionale. Il est établi actuellement à 35 %.

Dépendant également des disponibilités financières, une bonification de ce taux de base (dans la limite de deux bonifications par projet) est possible, à raison de 5% maximum, pour les projets répondant à différents critères précisés par la circulaire de novembre 2012.

La grande disparité observée entre les départements ne tient pas seulement aux réalités économiques, démographiques de ces territoires mais également à la politique de lecture publique qui y est menée depuis des années, par exemple dans quatre départements :

Ainsi le département de **l'Indre** a longtemps fait porter sa politique d'investissement, par ailleurs très dynamique, sur de petits projets qui aujourd'hui parsèment son territoire. Mais il manque encore l'échelon intermédiaire que constituent les médiathèques « Tête de réseaux » qui font le lien entre les bibliothèques départementales de prêt (BDP) et les petites bibliothèques de proximité. Argenton-sur-Creuse constitue à cet égard plutôt une exception avec un réseau très efficace.

Dans le **Cher**, la politique de structuration du réseau départemental ne s'est mise en place que tardivement mais on observe actuellement l'émergence d'initiatives nouvelles grâce à l'adoption d'un schéma départemental de développement de la lecture publique.

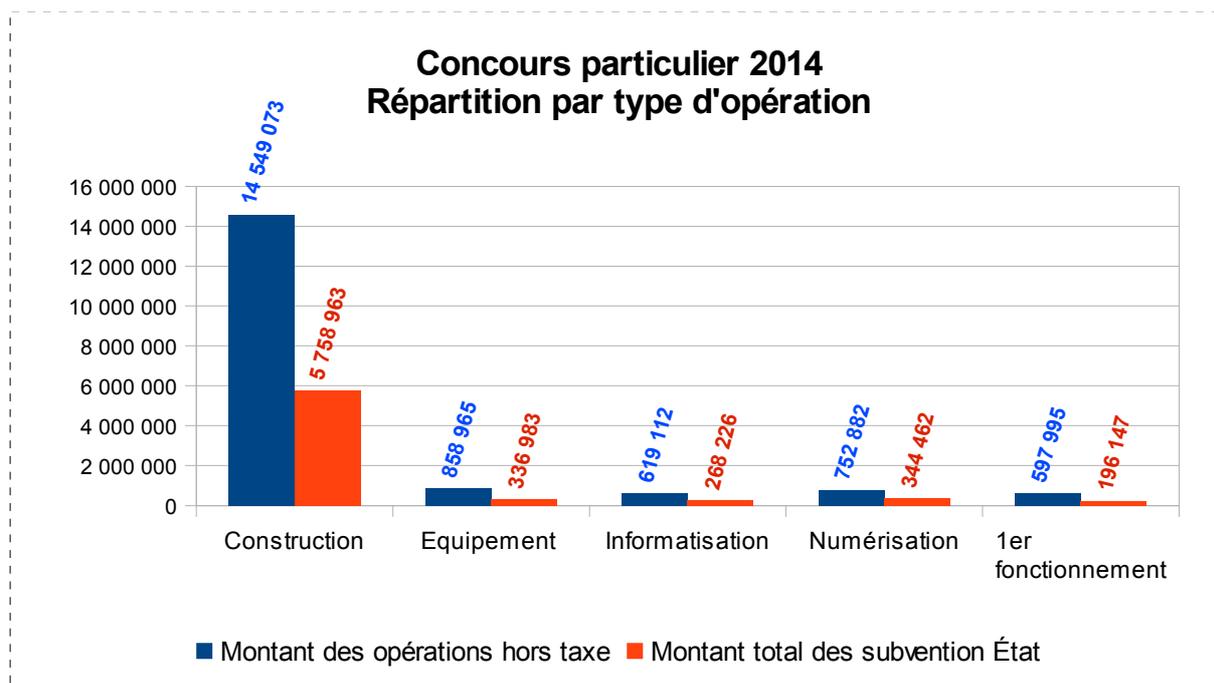
L'**Eure-et-Loir** connaît une situation assez similaire. Malgré de nombreuses réalisations (Anet, Auneau, Chartres, Châteaudun, Cloyes-sur-le-Loir, Dreux, Janville) le territoire de ce département reste encore fortement marqué par le manque d'établissements de qualité assurant un vrai rayonnement, tout particulièrement à l'ouest, au centre et au nord-est (un beau projet à Epernon toutefois).

A l'inverse le conseil général de **Loir-et-Cher** mène une politique très volontariste en faveur du développement des médiathèques « Têtes de réseau » et des établissements intercommunaux. De là des projets peu nombreux mais d'envergure et très structurants.

Dépenses par habitant

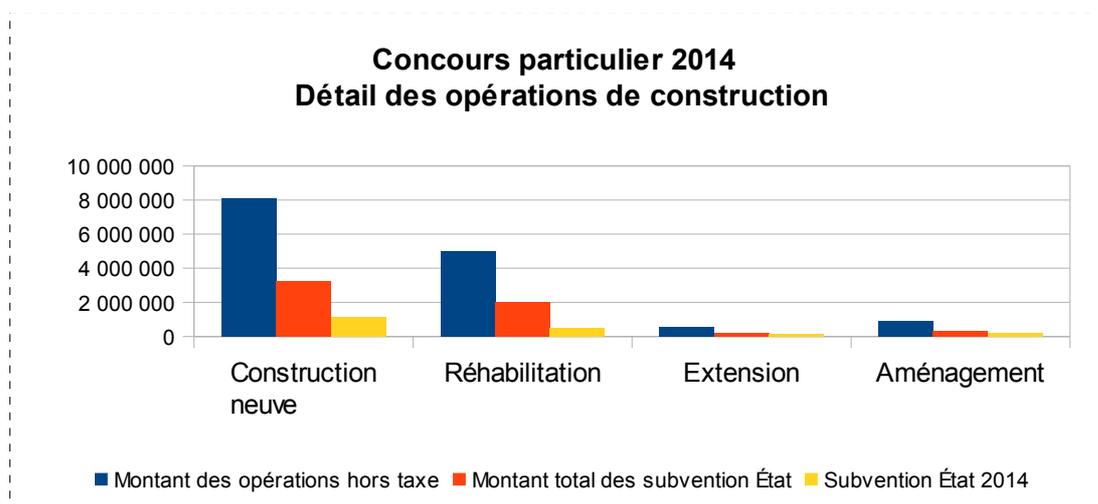
Site de la bibliothèque	Collectivité porteuse du projet	Coût opér. HT	Subvention totale	Pop mun.	Coût opér. : dépense en € / hab.	Subv. État totale : dépense en € / hab.
LES AIX-D'ANGILLON	CC Terroirs d'Angillon	26 030	9 111	1 922	13,5	4,7
MORTHOMIERS	Commune	16 008	5 603	731	21,9	7,7
PIGNY	Commune	297 850	104 247	825	361,0	126,4
SAINT-DOULCHARD	Commune	328 930	115 125	9 199	35,8	12,5
Total Cher		668 818	234 086	308 747	2,2	0,8
DREUX	CA Pays de Dreux	238 706	112 192	30 536	7,8	3,7
MAINVILLIERS	Commune	27 341	10 936	10 194	2,7	1,1
Total Eure-et-Loir		266 047	123 128	434 466	0,6	0,3
AZAY-LE-FERRON	Commune	487 444	185 229	891	547,1	207,9
CHATEAUROUX	Commune	98 232	34 381	45 521	2,2	0,8
CHATEAUROUX	Département	243 971	85 390	232 490	1,0	0,4
DEOLS	Commune	58 585	14 646	8 042	7,3	1,8
CC Brenne Val de Creuse	9 communes	83 734	37 680	11 639	7,2	3,2
<i>Le Blanc – Concremiers – Fontgombault – Ingrandes - Oulches – Rivarennnes – Sacierges-Saint-Martin – Thenay - Tournon-Saint-Martin</i>						
SAINT-VALENTIN	CC Champagne Berrichonne	327 081	130 832	275	1189	476
VALENCAY	Commune	835 930	357 073	2 571	325,1	138,9
Total Indre		2 134 977	845 231	232 490	9,2	3,6
ARTANNES-SUR-INDRE	Commune	456 881	187 321	2 483	184,0	75,4
AZAY-LE-RIDEAU	Commune	1 676 165	687 227	3 452	485,6	199,1
BALLAN-MIRE	CA Tours + et Commune	1 326 627	530 651	8 074	164,3	65,7
GENILLE	Commune	215 828	73 972	1 613	133,8	45,9
LUYNES	Commune	1 177 970	471 188	5 273	223,4	89,4
SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY	Commune	225 352	78 873	1 455	154,9	54,2
TOURS	Commune	4 777 685	1 910 301	134 633	35,5	14,2
Total Indre-et-Loire		9 856 508	3 939 533	593 683	16,6	6,6
BLOIS	CA Agglopolys	50 000	25 000	46 390	1,1	0,5
BLOIS	Département	227 658	91 063	333 300	0,7	0,3
FRETEVAL	CC du Perche et du Haut Vendômois	103 566	41 426	1 121	92,4	37,0
MONT-PRES-CHAMBORD	Commune	29 912	8 974	3 246	9,2	2,8
SAINT-FIRMIN-DES-PRES	Commune	418 119	146 342	860	486,2	170,2
VINEUIL	Commune	345 566	120 948	7 214	47,9	16,8
Total Loir-et-Cher		1 174 821	433 753	333 300	3,5	1,3
BEAUGENCY	CC Canton de Beaugency	135 523	54 209	7 580	17,9	7,2
ORLEANS	Commune	404 694	202 347	114 185	3,5	1,8
OUZOUER-SUR-LOIRE	CC Val d'Or et Forêt	1 693 353	677 341	2 762	613,1	245,2
PITHIVIERS	Commune	9 825	3 439	8 893	1,1	0,4
SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL	Commune	1 000 097	380 037	2 934	340,9	129,5
SARAN	Commune	33 364	11 677	15 200	2,2	0,8
Total Loiret		3 276 856	1 329 050	657 567	5,0	2,0
Total région		17 378 027	6 904 781	2 560 253	6,8	2,7

Population : population de la commune d'implantation de la bibliothèque sauf pour les bibliothèques départementales de prêt (et pour le total par département) : population du département.

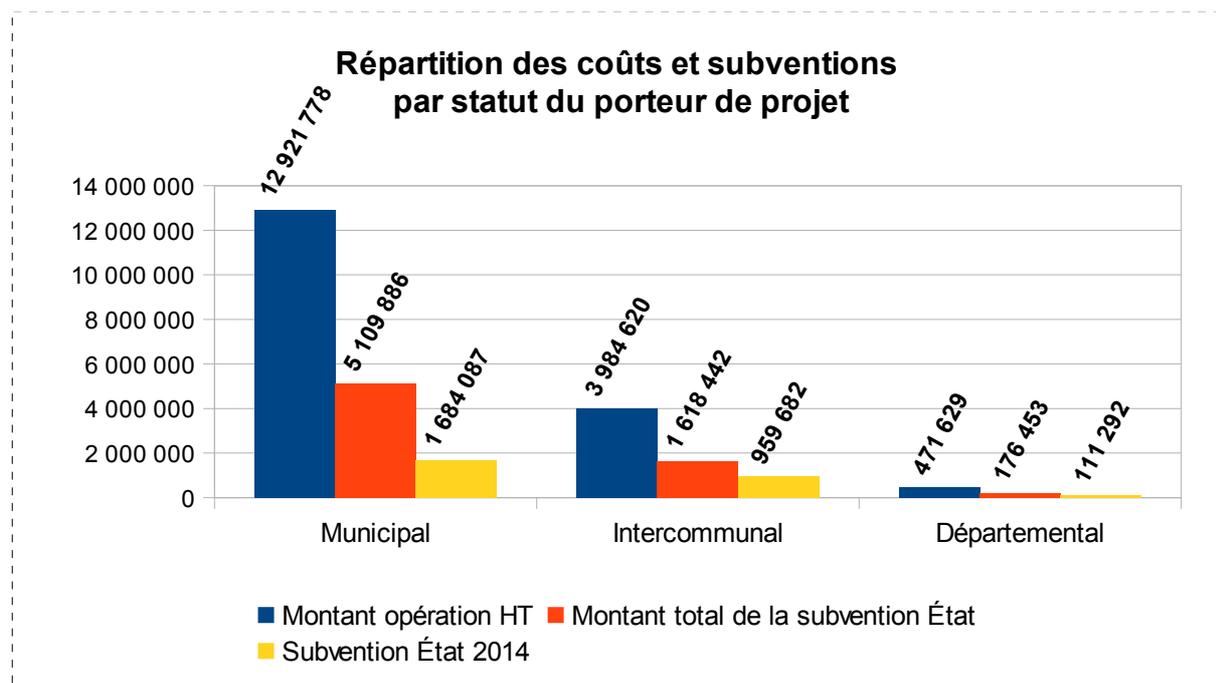


La circulaire de 2012 a introduit un nouveau critère d'aide (aide au « 1er fonctionnement ») pour les opérations consistant principalement en la constitution d'un fonds tous supports en vue du (re)démarrage de l'activité, ce qui a suscité des dossiers de ce nouveau type dès 2013.

	Montant total des opérations hors taxe	Montant total des subventions État	Subventions État versées en 2014	Part total des subventions / coût des opérations
Construction	14 549 073	5 758 963	2 105 821	39,58%
Equipement / mobilier	858 965	336 983	186 466	39,23%
Informatisation	619 112	268 226	127 126	43,32%
Numérisation	752 882	344 462	221 401	45,75%
1er fonctionnement	597 995	196 147	114 147	30,64%
Total	17 378 027	6 904 781	2 755 061	39,41%



Répartition des opérations en fonction de la collectivité porteuse du projet



Opérations portées par :	Nombre d'opérations	Répartition du coût des opérations	Part perçue sur les subventions État 2014
Commune	30	74,36 %	61,13 %
Intercommunalité	13	22,93 %	34,83 %
Département	2	2,71 %	4,04 %

En 1993, le district du Véron est le premier regroupement de communes à être aidé au titre du concours particulier pour la bibliothèque d'Avoine. Dans les années suivantes, les projets de bibliothèques d'Argenton-sur-Creuse (1998) et d'Onzain (1999) sont à leur tour portés par des communautés de communes. Même si les communes restent encore largement majoritaires, il n'est plus rare, depuis un dizaine d'années, de voir d'ambitieux projets de bibliothèques / médiathèques portés par des structures intercommunales .

En 2013, sept structures intercommunales (2 communautés d'agglomération, 5 communautés de communes) avaient bénéficié d'une aide au titre du concours particulier.

En 2014, six communautés de communes et deux communautés d'agglomération ont obtenu le soutien de l'État au titre du concours particulier :

- CC Terroirs d'Angillon (Cher)
- CC Brenne – Val de Creuse (Indre)
- CC Champagne berrichonne (Indre)
- CC Perche et haut Vendômois (Loir-et-Cher)
- CC Canton de Beaugency (Loiret)
- CC Val d'Or et Forêt (Loiret)
- CA Pays de Dreux (Eure-et-Loir)
- CA Tours plus (Indre-et-Loire)

Annexes

Saint-Valentin (Indre) - Médiathèque intercommunale



© Michel Jamoneau

La commune de Saint-Valentin accueille, depuis le 29 novembre 2014, la médiathèque intercommunale sur un très beau site en prolongement du Jardin des amoureux. Elle a été conçue pour répondre aux besoins de 4 communes : Saint-Valentin, Saint-Aoustrille, La Champenoise et Lizeray.

Cette réalisation de taille modeste (175 m²) présente l'originalité de formes élégantes en harmonie avec la thématique du parc à l'orée duquel elle se situe.

Le dessin du bâtiment a été réalisé par le maître d'œuvre (SCPA Coutant Oliviero) en partenariat avec le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) de l'Indre. Il rappelle la forme originale d'une harpe.

Le projet se caractérise par le souci d'utiliser des matériaux traditionnels (ardoise) en lien avec le verre, l'acier, le zinc de la toiture de la rotonde.

Le bâtiment est réalisé de plain-pied, permettant une accessibilité aisée pour tous. L'espace intérieur est très dégagé.

La lumière naturelle pénètre tout l'espace intérieur, elle y est modulée par des blocs de rayonnages autoporteurs montés sur pivot le long des baies du côté sud, par des panneaux stratifiés pivotants qui peuvent isoler la salle polyvalente.

LA DRAC a apporté à ce projet 130 832 € au titre du concours particulier.



© Michel Jamoneau



© Thomas Peultier

Pour en savoir plus : Site de la DRAC Centre

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre/Nos-secteurs-d-activite/Livre-et-lecture/Bibliotheques-Mediatheques/Indre/Mediatheque-de-Saint-Valentin>

Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) - Médiathèque "La Canopée"



Inaugurée le 27 septembre dernier, la médiathèque entend attirer la population d'un assez large bassin de vie, sur toute la communauté de communes du Pays d'Azay le Rideau.

La bibliothèque d'Azay-le-Rideau occupait jusqu'ici une maison à trois niveaux, avec des pièces malcommodes pour les bibliothécaires et non accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Après consultation des différents partenaires (DRAC, bibliothèque départementale de prêt, architecte conseil), la municipalité a opté pour un emplacement très central, inoccupé après le départ d'un commerce.

Le cabinet Carré d'Arche a été chargé d'élaborer le projet architectural caractérisé par la simplicité du plan, la luminosité des volumes, la lisibilité des différents secteurs documentaires.

Apport financier de la DRAC		
Gros œuvre et second œuvre	595 000 €	(concours particulier)
Aménagement mobilier	47 245 €	(concours particulier)
Premier fonctionnement	44 485 €	(concours particulier)

Soit un total de 686 730 € de subventions État, auquel il convient d'ajouter l'aide du CNL (Centre national du Livre) :

- 3 810 € en 2011 au titre d'une aide à l'acquisition du fonds BD,
- 20 540 € au titre de la constitution d'un premier fonds à l'ouverture du nouvel équipement (versé en 2013).



Médiathèque « La Canopée » (Azay-le-Rideau).
© DRAC Centre.

Pour en savoir plus : Site de la DRAC Centre

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre/Nos-secteurs-d-activite/Livre-et-lecture/Bibliotheques-Mediatheques/Indre-et-Loire/Mediatheque-La-Canopee-d-Azay-le-Rideau>

Tours (Indre-et-Loire) – Bibliothèque centrale de prêt



Le projet de restructuration de la bibliothèque municipale (site central, au bord de la Loire) a été divisé en deux phases, séparées par une réouverture au public dans des locaux partiellement réaménagés.

Ce choix s'explique par des raisons financières. La Ville de Tours est en effet actuellement engagée dans plusieurs projets d'investissement (CCC-Centre de Création Contemporaine, école d'art, site Mame, aménagement de la zone située entre Saint-Julien et le pont, tramway...).

La restructuration de la bibliothèque centrale de Tours comprend non seulement le réaménagement des espaces intérieurs - notamment les circulations, les magasins des étages et une partie des salles publiques – mais aussi la mise aux normes des installations incendie et de l'accès aux personnes en situation de handicap. Le chantier a été ouvert en juin 2012 et la réouverture au public a eu lieu en décembre 2013.

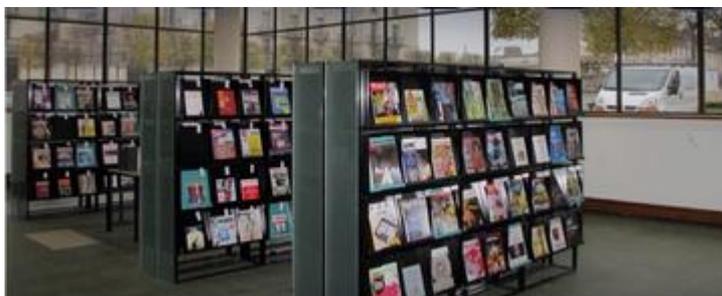
Le concours particulier des bibliothèques accompagne cette grosse opération, conduite sous la maîtrise d'œuvre de l'agence AFA Fainsilber. Celle-ci a su trouver d'excellentes solutions techniques aux problèmes posés par ce bâtiment protégé, inscrit - intérieur et extérieur - au titre des monuments historiques.

Un dossier concernant les travaux a été déposé par la Ville de Tours en 2011, pour un montant de subvention globale qui atteindra 1 494 443 €.

A ce dossier travaux s'ajouteront trois dossiers, deux consacrés aux aménagements mobiliers et informatiques, ainsi qu'un dossier consacré aux augmentations qualitatives et quantitatives des collections de la bibliothèque.



Espace « Image et son »
© Ville de Tours



Espace « périodiques »
© Ville de Tours

Pour en savoir plus : Site de la DRAC Centre

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre/Nos-secteurs-d-activite/Livre-et-lecture/Bibliotheques-Mediatheques/Indre-et-Loire/Bibliotheque-centrale-de-Tours>

Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret) – Centre Culturel Maurice Genevoix



Cet équipement original et ambitieux est ouvert au public depuis le 25 février 2014.

La médiathèque est installée dans le même bâtiment qu'un musée-espace consacré à Maurice Genevoix.

Le choix d'un équipement de 513 m² pour 2 800 habitants s'explique par l'ambition de la commune de donner à cet équipement une dimension intercommunale, qui pourrait bénéficier notamment aux habitants de Jargeau, commune située de l'autre côté du pont sur la Loire.

L'implantation du bâtiment tient compte des données géo-climatiques. Les techniques de construction adoptées assurent une isolation de qualité excellente : mise en place d'une pompe à chaleur à absorption gaz, d'une ventilation double flux, d'éclairages led... Le réseau sera alimenté par des panneaux photovoltaïques en toiture (100 m²).

Une attention particulière a été portée à l'accessibilité de tous au bâtiment (plain-pied), aux collections, notamment avec des étagères basses et espacées de 1,4 m, ainsi qu'un accès à des ressources numériques.



Vue d'ensemble
© Mairie de Saint-Denis-de-l'Hôtel



Espace «Contes»
© Mairie de Saint-Denis-de-l'Hôtel

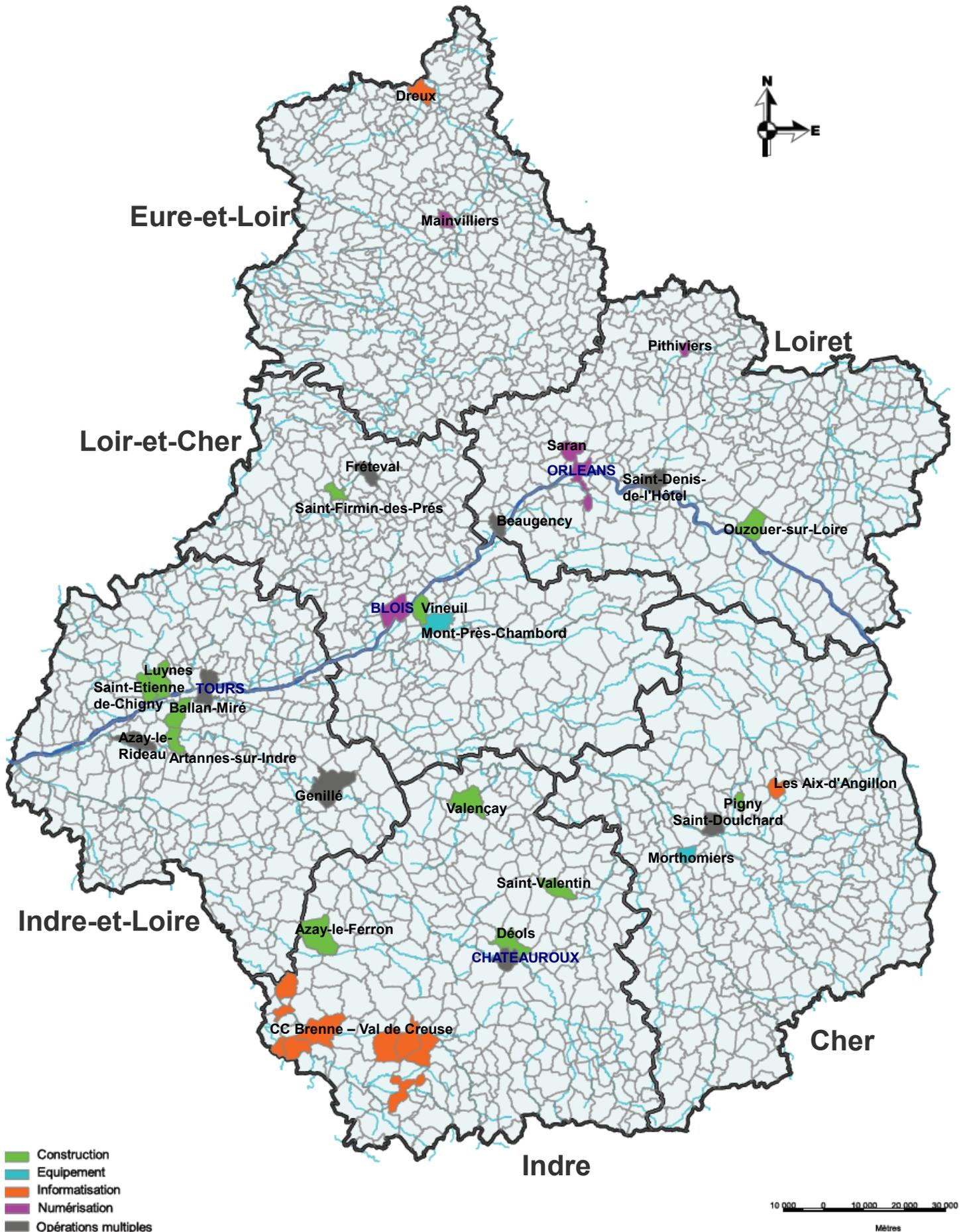
Pour en savoir plus : Site de la DRAC Centre

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre/Nos-secteurs-d-activite/Livre-et-lecture/Bibliotheques-Mediatheques/Loiret/Centre-Culturel-Maurice-Genevoix-a-Saint-Denis-de-l-Hotel>

Concours particulier pour les bibliothèques Région Centre 2014

Répartition par type d'opération

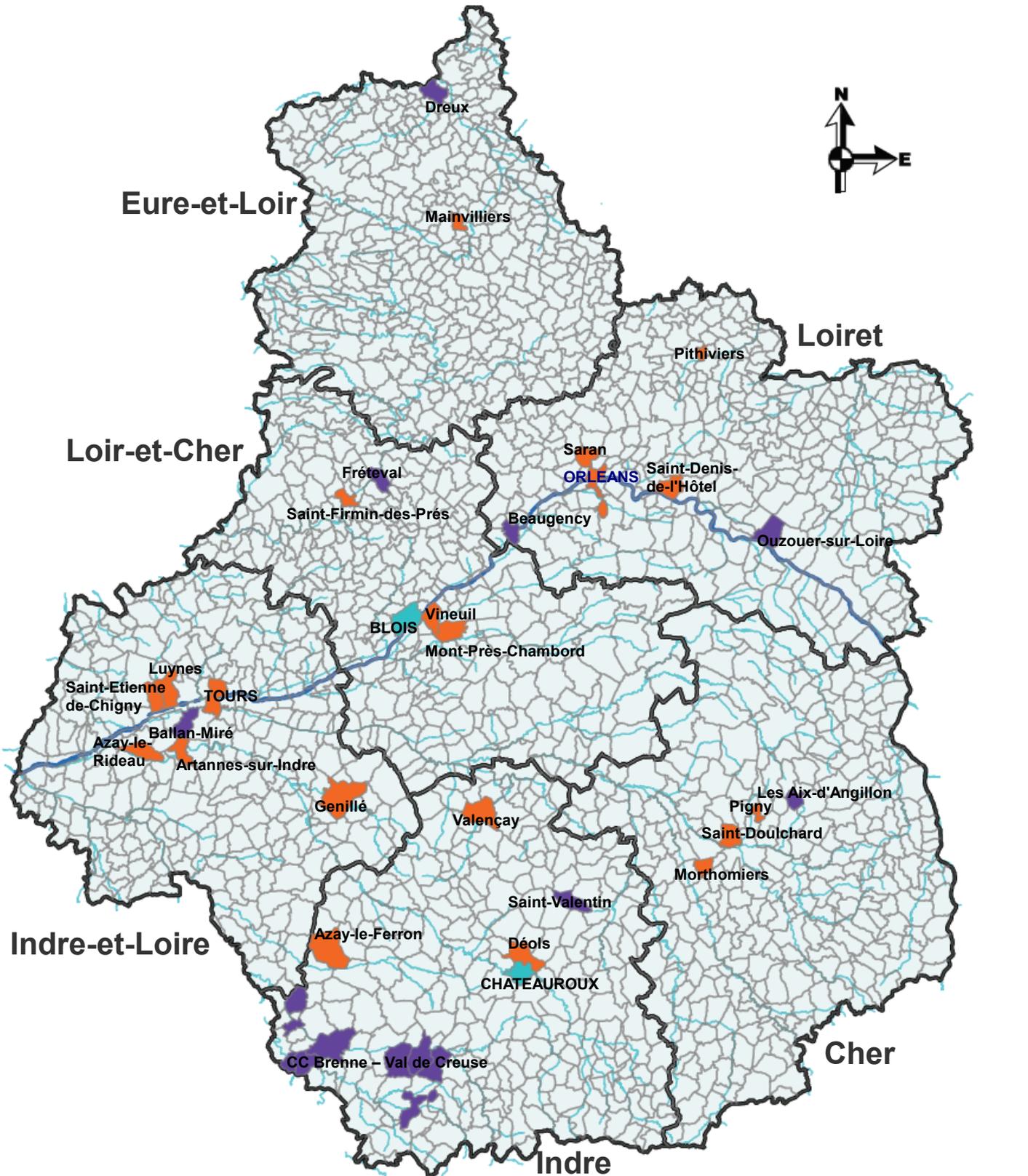
Fonds de carte : BD CARTO – IGN Paris 2007 – Licence / Cuiin / 9037 – Reproduction interdite – DRAC Centre 2014



Concours particulier pour les bibliothèques Région Centre 2014

Répartition par statut du porteur de projet

Fonds de carte : BD CARTO – IGN Paris 2007 – Licence / Cuiin / 9037 – Reproduction interdite – DRAC Centre 2014



- Communal
- Intercommunal
- Communes avec deux projets différents (BDP et bibliothèque communale ou intercommunale). Cf. tableau détaillé des opérations.

10 000 0 10 000 20 000 30 000
Mètres

Annexe - Liste des opérations 2014

Commune d'implantation	Statut collectivité porteuse du projet	Nom de l'EPCI de rattachement	Coût de opération HT en €	Subv. État totale en €	Subv. État 2014 en €	Tranche	Nature de l'opération	Pop mun. 2014	Pop. EPCI 2014
Cher									
Les AIX D'ANGILLON	Intercommunal	CC les Terroirs d'Angillon	26 030	9 111	9 111	1.1	Informatisation	1 922	7 103
MORTHOMIERS	Municipal	CA Bourges Plus	16 008	5 603	5 603	1.1	Equipement	731	96 845
PIGNY	Municipal	CC en Terres Vives	297 850	104 246	52 124	2.2	Construction	825	12 996
SAINT-DOULCHARD	Municipal	CA Bourges Plus	222 205	77 771	47 189	2.2	Construction (extension)	9 199	
SAINT-DOULCHARD	Municipal		106 725	37 354	15 458	2.2	Equipement		
Total Cher			668 818	234 085	129 485			12 677	116 944

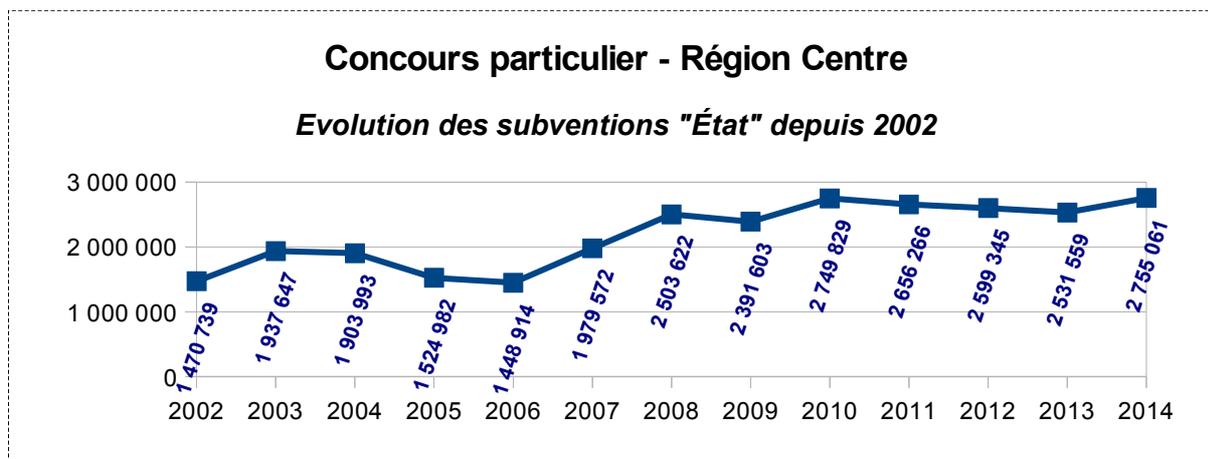
Eure-et-Loir									
DREUX	Intercommunal	CA du pays de Dreux	238 706	112 192	12 192	3.3	Informatisation	30 536	110 539
MAINVILLIERS	Municipal	CA Chartres Métropole	27 341	10 936	10 936	1.1	Numérisation	10 194	121 405
Total Eure-et-Loir			266 047	123 128	23 128			40 730	231 944

Indre									
AZAY-LE-FERRON	Municipal	CC Coeur de Brenne	487 444	185 229	20 000	3.3	Construction	891	5 103
CHATEAUROUX	Municipal	CA Castelroussine	21 388	7 486	7 486	1.1	Equipement	45 521	75 094
CHATEAUROUX	Municipal		76 844	26 895	26 895	1.1	Construction (aménagement)		
CHATEAUROUX	Départemental		243 971	85 390	30 790	2.2	Construction (aménagement)		
DEOLS	Municipal	CA Castelroussine	58 585	130 832	14 646	1.1	Construction (réhabilitation)	8 042	
CC Brenne – Val de Creuse*	Intercommunal	CC Brenne - Val de Creuse	13 688	6 160	6 160	1.1	Equipement	11 639	18 855
CC Brenne – Val de Creuse*	Intercommunal		70 046	31 521	31 521	1.1	Informatisation		
SAINT-VALENTIN	Intercommunal	CC de Champagne Berrichonne	327 081	14 646	90 222	2.3	Construction	275	5 864
VALENCAY	Municipal	CC Ecueillé-Valençay	835 930	357 073	183 000	3.4	Construction	2 571	11 944
Total Indre			2 134 977	845 231	410 720			68 939	116 860

Loir-et-Cher									
BLOIS	Intercommunal	CA de Blois "Agglopolys"	50 000	25 000	12 500	1.2	Numérisation	46 390	104 548
BLOIS	Départemental	CA de Blois "Agglopolys"	227 658	36 280	80 502	1.2	Numérisation		
FRETEVAL	Intercommunal	CC du Perche & Haut Vendômois	90 700	5 146	36 280	1.1	Construction (réhabilitation)	1 121	9 337
FRETEVAL	Intercommunal		12 866	91 063	5 146	1.2	Equipement		
MONT-PRES-CHAMBORD	Municipal	CC du Grand Chambord	29 912	8 974	8 974	1.1	Equipement	3 246	20 635
SAINT-FIRMIN-DES-PRES	Municipal	CC du Pays de Vendôme	418 119	146 342	111 473	1.2	Construction (aménagement)	860	27 876
VINEUIL	Municipal	CA de Blois "Agglopolys"	345 566	120 948	68 649	2.3	Construction (extension)	7 214	
Total Loir-et-Cher			1 174 821	433 753	323 524			58 831	162 396

* Communes de la CC Brenne – Val de Creuse concernées par la mise en réseau informatique : *Le Blanc – Concremiers – Fontgombault – Ingrandes – Oulches – Rivarennas – Sacierges-Saint-Martin – Thenay – Tournon-Saint-Martin.*

Commune d'implantation	Statut collectivité porteuse du projet	Nom de l'EPCI de rattachement	Coût de opération HT en €	Subv. État totale en €	Subv. État 2014 en €	Tranche	Nature de l'opération	Pop mun. 2014	Pop. EPCI 2014
Indre-et-Loire									
ARTANNES-SUR-INDRE	Municipal	CC du Val de l'Indre	456 881	187 321	46 830	3.3	Construction	2 483	31 130
AZAY-LE-RIDEAU	Municipal	CC du Pays d'Azay-le-Rideau	1 452 433	595 498	103 970	3.3	Construction	3 452	15 172
AZAY-LE-RIDEAU	Municipal		115 232	47 245	23 622	2.2	Equipement		
AZAY-LE-RIDEAU	Municipal		108 500	44 485	44 485	1.1	1er fonctionnement		
BALLAN-MIRE	Intercommunal / Communal	CA Tours (Plus)	1 326 627	530 651	250 000	2.4	Construction	8 074	288 134
GENILLE	Municipal	CC de Montrésor	184 469	64 564	17 282	3.3	Construction (aménagement)	1 613	5 629
GENILLE	Municipal		31 359	9 408	9 408	1.1	Equipement		
LUYNES	Municipal	CA Tours (Plus)	1 177 970	471 188	257 786	2.3	Construction (réhabilitation)	5 273	
SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY	Municipal	CA Tours (Plus)	225 352	78 873	15 873	3.3	Construction	1 455	
TOURS	Municipal	CA Tours (Plus)	3 644 983	1 494 443	159 962	4.4	Construction (réhabilitation)	134 633	
TOURS	Municipal		441 360	132 408	50 408	2.2	1er fonctionnement		
TOURS	Municipal		489 490	200 690	95 690	2.2	Equipement		
TOURS	Municipal		201 852	82 759	41 759	2.2	Informatisation		
Total Indre-et-Loire			9 856 508	3 939 533	1 117 075			156 983	340 065
Loiret									
BEAUGENCY	Intercommunal	CC du Canton de Beaugency	22 297	8 919	8 919	1.1	Equipement	7 580	16 653
BEAUGENCY	Intercommunal		65 091	26 036	26 036	1.1	Informatisation		
BEAUGENCY	Intercommunal		48 135	19 254	19 254	1.1	1er fonctionnement		
ORLEANS	Municipal	CA Orléans Val de Loire (AggLO)	404 694	677 341	102 347	2.2	Numérisation	114 185	273 878
OUZOUER-SUR-LOIRE	Intercommunal	CC Val d'Or et Forêt	1 693 353	3 439	452 341	2.2	Construction	2 762	11 030
PITHIVIERS	Municipal	CC le Coeur du Pithiverais	9 825	202 347	3 439	1.1	Numérisation	8 893	13 081
SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL	Municipal	CC des Loges	982 710	373 430	120 509	3.3	Construction	2 934	30 161
SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL	Municipal		17 387	6 607	6 607	1.1	Informatisation		
SARAN	Municipal	CA Orléans Val de Loire (AggLO)	33 364	11 677	11 677	1.1	Numérisation	15 200	
Total Loiret			3 276 856	1 329 050	751 129			151 554	344 803
Total régional			17 378 027	6 904 781	2 755 061			489 714	1 313 012



Auteurs :

Isabelle Amouroux, Mission de la Coordination de la Documentation, de l'Information et de la Communication
Jean-Pierre Bouguier, conseiller livre et lecture.

Pour en savoir plus sur la politique de la DRAC en matière de lecture publique
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre/Nos-secteurs-d-activite/Livre-et-lecture>